

Nantes, le 7 mai 2019

Horticulture

Christelle Morançais inaugure les Floralies Internationales à Nantes



C. Dubois

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire et Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, inaugureront aujourd'hui la 12ème édition des FLORALIES INTERNATIONALES. La Manifestation se déroulera à Nantes, au parc des expositions de la Beaujoire sur 45 000 m², avec plus de 200 exposants, professionnels et amateurs de l'horticulture, du paysage, de l'environnement, de 60 pays. Cette édition a choisi de décliner le thème « Fleurs à vivre », dont le but est d'encourager le public à apprécier l'environnement naturel et végétal comme élément de qualité de vie. A cette occasion, la Région des Pays de la Loire sera présente sous 2 formes :

- Dans le hall 2, découvrez l'espace ornemental de la filière horticole de la région des Pays de la Loire intitulé « Les Jardins de la Connaissance en Pays de la Loire », réalisé en lien avec le lycée Le Fresne à Angers, le Collectif Vent d'Ouest et l'ARFHO.
- Dans le Hall 4, le stand régional proposera différentes animations sur la biodiversité en Région : présence de l'association l'Outil en Main pour un atelier d'art floral et un atelier chantournage, animation de réalité virtuelle « A travers les yeux d'une abeille »,...

Au-delà de son caractère spectaculaire, cette manifestation sera l'occasion de promouvoir les savoir-faire de la filière horticole et notamment de celle des Pays de la Loire, 1ère région en production horticole de France.

Malgré les difficultés que traverse la filière depuis plusieurs années consécutives, Les Pays de la Loire restent au premier rang national en terme de production, avec 3 111 ha en production (dont 12% sous serres et abris), 314 entreprises, 338 millions d'€ de CA dont 296 millions à la production, et 3 862 emplois directs (ETP), dont 2 521 salariés permanents. « **En vue d'améliorer la compétitivité des entreprises, de s'adapter aux évolutions de marchés, et de mobiliser la filière à jouer collectif, une stratégie de la filière horticole a été bâtie entre tous les acteurs de la filière qui ont mis l'accent sur les enjeux de restructuration des entreprises et de la filière** » précise Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture.



À l'occasion de la journée internationale de la biodiversité du 22 mai, la Région des Pays de la Loire organise du 11 au 31 mai 2019 la première édition de Pays de la Loire Grandeur Nature, en collaboration avec ses partenaires. De nombreuses structures et associations vous ouvriront ainsi leurs portes et vous proposeront de découvrir toute la richesse de la nature qui nous entoure à travers une série de balades en forêt, expositions, dégustations et sorties naturalistes...

Au-delà de son soutien à tous les étages de la filière, la Région des Pays de la Loire propose une très belle offre de formation du végétal. Angers est notamment le 1er pôle français de formation du végétal avec 2500 étudiants dans le supérieur qui préparent des diplômes de BTS, DUT, licence, licence pro, master ou doctorat ainsi que des diplômes d'ingénieur.

Biodiversité

Avec un budget de 353 M€, la Région a été la 1^{ère} à adopter une stratégie pour la biodiversité, portant une ambition positive : celle de conjuguer la préservation de la biodiversité tout en faisant du défi écologique une opportunité créatrice d'emplois et de richesses. Comme en témoignent les 5 000 acteurs ligériens de cette filière d'excellence, le patrimoine régional est un accélérateur de développement. A ce titre, la Région et ses partenaires s'engagent à développer la recherche et l'innovation, l'objectif étant d'intégrer davantage les acteurs économiques dans l'action en faveur de la biodiversité.

« Parce qu'il y a urgence à préserver notre patrimoine naturel, nous avons développé dans le cadre de notre stratégie Biodiversité 2018-2023 plusieurs dispositifs pour encourager les entreprises à renforcer leurs engagements : le Contrat Nature pour des projets mobilisant l'ensemble des forces vives de nos territoires, le Règlement entreprises et biodiversité pour soutenir les projets d'innovation, le Contrat d'Engagement avec les principales filières économiques ligériennes et le Club Mécènes du patrimoine naturel des Pays de la Loire. Ainsi, je souhaite faire de notre participation aux Florales 2019 une invitation à la contemplation mais également à la mobilisation » explique Christelle Morançais.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92